

Informations importantes pour les inscriptions Saison 2024-2025

1 Mon club

Tout comme les années précédentes les inscriptions se font via l'application ou le site internet mon club. Vous trouverez les 2 procédures jointes à ce mail. Vous pouvez utiliser soit l'application soit le site internet.

- Merci d'utiliser impérativement le **même compte** que celui que vous aviez précédemment, cela nous permet d'avoir un suivi sur les cours auxquels le patineur a été inscrit. En cas de doute, revenez vers nous, nous vous indiquerons le mail de connexion utilisé, vous devrez simplement recréer un mot de passe en allant sur « mot de passe oublié »
- Bien faire attention lors de l'inscription à inscrire le patineur et non le parent
- En cas de doute, n'effectuez pas le paiement, nous ne pouvons rien modifier une fois le paiement effectué

2 Choix du cours

- Vous trouverez joint à ce mail le document « grille des cours », à vous de faire le choix en prenant en compte le jour, l'horaire, l'âge et le niveau du patineur.
 - Colonne 1 : site sur lequel a lieu le cours : pour les loisirs, le site est principalement la patinoire du petit port.
 - Colonne 2 : horaire du cours
 - Colonne 3 : code du cours avec une lettre, un chiffre et une lettre (ex : S2B : S pour samedi, 2 pour 2^{ème} heure de cours du samedi et B pour le groupe)
 - Colonne 4 : nombre de patineurs dans le cours
 - Colonne 5 : âge des patineurs du groupe, si pas de précision, le groupe sera adapté à la rentrée en fonction des inscriptions
 - Colonne 6 et 7 : niveau du patineur

Attention, ne pas vous inscrire en équipe de patinage synchronisé sans l'accord préalable de Sandra.

3 Tarif

- Tout comme les années précédentes, les fratries bénéficient d'une remise
 - pour deux enfants inscrits, le deuxième enfant aura une remise avec le code 2EMEFAMILLE,
 - pour trois (ou plus) enfants inscrits, à partir du 3ème enfant inscrit, le code est : 3EMEET+Ces codes sont à ajouter dans la partie paiement au moment de l'inscription

- Les tarifs pour la saison 2024-2025 et applicables jusqu'au 31 août 2024 sont :
 - 255 euros pour l'adhésion à 1 cours par semaine
 - 207 euros pour l'adhésion des babys (4-5 ans première année de patinage)
 - 300 euros pour l'adhésion en pré-compétition (avec accord de Sandra)
 - 525 euros pour l'adhésion en équipe de patinage synchronisé (avec accord de Sandra)

- 96 euros pour l'adhésion à 1 cours supplémentaire, attention pour pouvoir bénéficier de ce tarif il faut au préalable être inscrit à un cours par semaine
- 41.46 euros de licence (sauf baby 20.06 euros)
- 24.60 euros d'extension de licence pour les compétiteurs ou pour le passage de certains tests
- 65 euros pour l'adhésion au sol du vendredi

4 Moyen de paiement

- Vous aurez la possibilité de choisir votre moyen de paiement, en ligne, par virement bancaire ou sur place au bureau du club :
 - Si vous payez en ligne, à vous de choisir soit la carte bancaire (en une seule fois le jour de l'inscription) ou le prélèvement sépa (en une ou plusieurs fois, jusqu'à 4 prélèvements)
 - Si vous payez par virement, merci de nous envoyer par mail à tresorerie.llnp@orange.fr le justificatif du ou des virements programmés. Merci de faire un virement pour la licence programmé pour le 15 septembre et entre 1 à 4 virements pour l'adhésion programmés les 15 octobre, 15 décembre, 15 février et 15 avril.
 - Si vous choisissez de payer au club, vous pourrez déposer votre moyen de paiement soit le jour des permanences inscriptions, soit dans la boîte aux lettres du club : merci de faire un chèque pour le montant de la Licence et les autres chèques seront encaissés les 15 octobre, 15 décembre, 15 février et 15 avril.

Le montant des licences sont :

- 41,46 euros pour les adhérents loisir
- 20,06 euros pour les babies
- 66.06 euros pour les équipes synchro (licence fédérale +extension compétition)

5 Certificat médical

- Pour les patineurs mineurs, vous devez compléter le questionnaire QS sport joint à ce mail, si vous répondez non à toutes les questions, pas besoin de certificat médical. Si vous avez répondu oui à au moins une des questions, il faut nous fournir un certificat médical
- Pour les patineurs majeurs, un certificat médical est obligatoire tous les ans
- Pour les compétiteurs, un certificat médical est obligatoire et valable 3 ans

6 Permanences inscription

Des permanences inscription auront lieu au bureau du club les :

- Lundi 17 juin de 18h à 20h
- Jeudi 20 juin de 18h à 20h30
- Mercredi 3 juillet de 16h à 18h

Le bureau du club se situe dans le couloir derrière les gradins, entrée par la porte principale de la patinoire, escaliers sur votre gauche, les doubles portes s'ouvrent avec le code 2223A. Le bureau est au fond du couloir sur la gauche.